Prise de parole du SNUipp-FSU 23 devant la DSDEN 23 5 décembre 2019

Le projet de réforme Macron-Delevoye serait catastrophique pour l'ensemble des salarié-es et fonctionnaires, et particulièrement pour les femmes. Parmi les fonctionnaires, ce sont les enseignant-es qui seraient les plus touché-es notamment dans le premier degré!

La trop faible rémunération des professeurs des Ecoles, l'augmentation progressive mais lente de la rémunération jusqu'à la fin de carrière justifie la prise en compte des 6 derniers mois pour le calcul de la retraite.

Avec une telle carrière, la prise en compte de la totalité de la carrière pour le calcul de la retraite constituerait des pertes pouvant aller jusqu'à 900€!

Le Ministre Blanquer, fébrile, a tenté de désamorcer cette mobilisation massive dans les écoles en envoyant un courrier à tous les enseignants ! Que n'a-t-il pas écrit ?

Il s'engage à ce que « la mise en place du système universel s'accompagne d'une revalorisation salariale permettant de maintenir un même niveau de retraite pour les enseignants que pour les corps équivalents de la Fonction Publique »

Quel crédit apporter à cet engagement?

Rappelons qu'une des premi<mark>ères mesures de Blanquer c</mark>'est d'avoir reporté d'un an la 3^{ème} phase de la revalorisation salariale actée dans le cadre du protocole PPCR!

Rappelons qu'une des premières mesures de Darmanin à Bercy a été de geler la valeur du point d'indice après une si courte période de dégel!

Rappelons qu'à l'issue du rendez-vous salarial de cet été, l'exécutif n'a voulu prendre aucune mesure permettant une réelle revalorisation salariale agents!

Dans ce contexte, comment croire à la promesse de Blanquer ? Personne n'est dupe ...

Pour le SNUipp-FSU, un autre projet de retraite est possible.

Un projet qui permette une revalorisation du niveau des pensions, une éradication des inégalités femmes/hommes, la garantie des droits familiaux et le maintien des pensions de réversion!

Cela passe par l'augmentation des salaires, la reconnaissance des années d'études et de stages, l'aménagement des fins de carrière et la prise en compte de la pénibilité de la fonction de professeur des écoles.

Ces revendications peuvent se concrétiser, c'est un choix de société supposant une autre répartition des richesses.

C'est à nous, maintenant, collectivement d'imposer un autre projet de réforme!

NON à la réforme Macron – Delevoye!
OUI à une autre réforme pour plus de justice et de solidarité!